



DOCUMENT DE TRAVAIL

CEROM

numéro **4** JANVIER 2007

Evaluation du PIB 2004
de Saint-Pierre-et-Miquelon

Les publications CEROM

Bilans macro-économiques de territoire

La collection Bilans macro-économiques offre une analyse sur longue période des dynamiques de croissance des économies ultramarines.

Etudes thématiques

La collection Etudes thématiques propose un approfondissement de certaines particularités des économies ultramarines.

Documents de travail

L'analyse des économies d'outre-mer requiert la mise au point de méthodologies particulières : cette collection regroupe différents travaux techniques.

Tableaux de bord

Deux fois par an environ, pour chaque économie, les principaux agrégats et indicateurs économiques sont présentés sous forme d'un « tableau de bord ».

Synthèses

Cette collection regroupe les analyses élaborées chaque année à partir des comptes rapides calculés pour l'année précédente, mais aussi des synthèses d'études thématiques.

LE CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Collectivités françaises bien à part, les économies d'outre-mer sont façonnées par leurs particularités géographiques, historiques et politiques. Leurs dynamiques de croissance présentent ainsi la spécificité d'être influencées par une métropole éloignée de leur environnement géographique. En outre, ces départements et territoires disposent d'informations plus riches que les collectivités de métropole (comptes économiques régionaux, enquêtes de conjoncture, données douanières...). Les exploiter permet de comprendre la spécificité de ces économies ultramarines et son influence sur leurs mécanismes économiques. Encore fallait-il comprendre cet enjeu. Le projet CEROM a relevé ce défi.

En 2003, sept institutions – l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut d'Emission d'Outre-mer (IEOM), l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (IEDOM), l'Institut de Statistique de Polynésie française (ISPF), le Service du Plan et de la Prévision Economique de Polynésie française (SPPE), l'Institut de la Statistique et des Etudes Economiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE) – engagent une coopération sous la dénomination CEROM (Comptes Economiques Rapides de l'Outre-mer).

Cette collaboration revêt trois objectifs principaux : établir chaque année une synthèse macro-économique sur l'année précédente à l'aide de modèles économiques issus de la comptabilité nationale (« comptes rapides » en N de l'année N-1), modéliser l'évolution récente de l'économie à travers des indicateurs de conjoncture et publier des analyses macro-économiques ou thématiques sur les économies ultramarines.

SOMMAIRE

Présentation générale		7
Première partie. La méthodologie		9
1.	Estimation de l'approche production	10
1.1.	Les administrations publiques	10
1.2.	Les établissements financiers	11
1.3.	Les ménages purs	11
1.4.	Les sociétés non financières et les entrepreneurs individuels	13
1.5.	Evaluation finale du PIB en utilisant les données des administrations publiques et des douanes.	15
2.	Estimation de l'approche demande	16
2.1.	Les ressources	16
2.2.	Les emplois	17
3.	Approche revenu	19
3.1.	Estimation des salaires et cotisations sociales	19
3.2.	Impôts et subventions à la production	20
3.3.	L'excédent brut d'exploitation (EBE)	20
3.4.	Bilan de l'approche revenu	20
4.	Construction des comptes de secteurs	21
4.1.	Les différentes séquences de comptes	21
4.2.	Regard sur la capacité de financement des ménages	21
5.	Les principaux tableaux de résultats	24
Seconde partie. Le bilan économique de Saint-Pierre-et-Miquelon		29
1.	Des résultats flatteurs mais une économie peu marchande	29
2.	Administration, commerce et construction comme activités principales	31
3.	Une économie auto-centrée avec peu de dynamisme propre	32
4.	La consommation pèse sur l'épargne des ménages	33
5.	Entreprises : une politique publique nécessaire	34
Les sources de l'évaluation		35
	Liste des abréviations et des sigles	34

PRÉAMBULE

Dans le cadre du projet comptes économiques rapides pour l'outre-mer (CEROM), pour répondre à une demande récurrente des autorités locales et en lien avec les demandes d'informations de la Commission européenne, il a été décidé de mettre l'estimation du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon au programme de travail 2006.

Cette étude a été réalisée par le siège de l'IEDOM (Olivier SIMON) avec l'appui de l'agence IEDOM/AFD de Saint-Pierre-et-Miquelon. Parmi les territoires sous la juridiction de l'IEDOM, cette collectivité était, en outre, la seule à ne pas posséder ce type d'évaluation, réalisée à Mayotte en 2005 avec un travail conjoint AFD/INSEE.

Ce document est à mi-chemin entre le travail réalisé pour l'estimation du PIB de Mayotte et ce qui se fait traditionnellement dans les DOM pour l'établissement de comptes définitifs. En effet l'effort de collecte d'informations et la petite taille de l'économie ont permis de construire des comptes économiques quasi complets. Cependant certaines des hypothèses qui ont été faites à défaut d'informations disponibles restent perfectibles. Le recoupement d'informations a tout de même permis de fiabiliser l'évaluation du PIB.

Coordonnateur : Olivier Simon, Division Observatoire Économique et Entreprises, IEDOM Paris.

Ont participé à l'élaboration de cette étude : Fabrice Billot, Fanny Delpy, Céline Etourneau, Françoise Fichot, et Bernard Ratafika, de l'agence de l'IEDOM de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Dépôt légal : en cours

ISBN : en cours

©CEROM 2006-09-14

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est d'une superficie de 242 km² et sa population est d'un peu plus de 6000 habitants. Il est donc loin d'être de la taille d'une région ou même d'un département. Ses caractéristiques géographiques le rapprochent plus d'îles comme Saint-Martin ou Saint-Barthélemy. Pourtant son organisation institutionnelle est celle d'un département avec une préfecture et un conseil général.

L'économie saint-pierraise a été mise en difficulté par les accords de pêche de 1994. Ces accords ont en effet remis en cause une économie basée sur une filière unique employant une grande partie de la population active (600 salariés pour les deux usines de traitement) sans compter les sources d'emplois indirects (activités portuaires...).

Actuellement de nombreuses études sectorielles existent avec comme objectifs communs de rechercher le meilleur moyen de relancer l'économie. Cependant, il n'existe aucune étude, à ce jour, permettant de donner un aperçu synthétique de la situation économique de l'île. Pourtant, l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est riche en données statistiques. L'IEDOM a donc décidé de réaliser un travail de synthèse de ces sources sous la forme de comptes économiques.

De plus, la diffusion du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon permettra de fixer une évaluation qui apparaît jusqu'ici très variable et peu réaliste dans les bases de données internationales (de 7000 à 11000 \$US par habitant suivant les sources).

Etant donnée la somme conséquente de données statistiques disponibles sur l'archipel (déjà collectées par l'agence IEDOM/AFD locale – dans le cadre de la rédaction du rapport annuel de l'IEDOM et pour l'actualisation de la base de données AFD des collectivités locales¹), une évaluation « classique » du PIB a été privilégiée, en partant, tout d'abord, d'une approche production, valorisant les données des services fiscaux, les bases de données FIBEN (base de données des bilans d'entreprises) et BDCL (base de données des collectivités locales). L'approche demande a ensuite été déduite de l'approche production en utilisant des sources complémentaires comme les données douanes notamment. Une approche revenu est aussi venue valider/corriger les premières évaluations. Un compte agrégé par agent a ensuite été réalisé pour essayer d'obtenir des ratios d'analyse pertinents sur l'archipel. Une validation sommaire du compte des ménages a été effectuée en se servant des données de l'IEDOM sur les actifs et les passifs détenus par les agents.

Ce document se présente en deux parties. La première présente la méthodologie employée pour évaluer les trois approches du PIB. La seconde partie donne une synthèse des principaux résultats obtenus. Les sources utilisées sont présentées en annexe.

¹ Il faut ici remercier tous les contributeurs, notamment les services de l'Etat, qui ont participé activement à la collecte de données.

première partie

La méthodologie



L'évaluation du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon s'est d'abord appuyée sur une approche production. Les sources qui ont été principalement utilisées pour cette partie sont les données sur les administrations. La base de données des collectivités locales (gérée par l'Agence Française de Développement) et une collecte complémentaire ont permis de réaliser des comptabilités détaillées pour les administrations publiques locales, l'hôpital et la Caisse de prévoyance sociale. La préfecture, concernant les opérations de l'Etat, a fourni un document assez complet, qui a été enrichi par des rapports d'activité de certains services de l'Etat. Les services fiscaux ont exploité les données des liasses fiscales et nous ont délivré, entre autres, les chiffres d'affaire par code APE. Des arbitrages avec la base de données FIBEN (base de données des bilans d'entreprises – Banque de France) ont permis, ensuite, de calculer la valeur ajoutée produite par le secteur privé, hors secteur bancaire.

Le secteur des institutions financières a, quant à lui, été déduit des informations détenues par l'IEDOM : comptes de résultats et bilan des établissements de crédit locaux. Pour les ménages « purs »², un certain nombre d'hypothèses ont permis de réaliser une estimation de leur valeur ajoutée (auto-construction et services de logement notamment).

Une fois l'estimation par l'approche production effectuée, l'approche demande a été quantifiée en intégrant d'abord les données douanes. Les données FIBEN ont ensuite été

utilisées pour estimer les marges de commerce et les variations de stocks. La ventilation par produits des consommations intermédiaires s'est appuyée sur un passage branche/produit issu du TEI métropolitain (INSEE) et d'un calage sur les données FIBEN.

Pour valider les résultats obtenus par une approche revenu, une source complémentaire a été mobilisée : les déclarations fiscales d'impôts sur le revenu. Une évaluation du PIB a été réalisée en s'appuyant sur ces données mais aussi sur certains ratios issus de la base de données FIBEN, des informations de la Caisse de prévoyance sociale et des Assédic. Les renseignements sur les impôts collectés et les subventions versées sur l'archipel ont servi à finaliser l'estimation. Des arbitrages entre les trois approches ont permis de consolider l'évaluation finale du PIB.

Pour avoir une estimation de la valeur ajoutée produite à Saint-Pierre-et-Miquelon, quatre grands secteurs ont été évalués séparément : les administrations publiques (APU), les sociétés non financières et les entrepreneurs individuels, les ménages purs et les établissements financiers. Pour le secteur associatif (appelé en comptabilité nationale Instituts sans but lucratif de services aux ménages, ISBLSM), son évaluation a été réalisée en même temps que celle des sociétés non financières et des entrepreneurs individuels. Le code APE a ensuite servi à séparer ce qui relevait de l'associatif du reste.

² Hors entrepreneurs individuels.

1. Estimation de l'approche production

1.1. Les administrations publiques

1.1.1. Les administrations publiques locales (APUL)

La mise à disposition de la base de données des collectivités locales gérée par l'Agence Française de Développement et une collecte « papier » ont permis d'avoir l'exhaustivité des comptes des administrations publiques locales.

Le format de présentation était soit la nomenclature fonctionnelle M14 soit la M52. Des tables de passage entre ces nomenclatures et la nomenclature fonctionnelle de la comptabilité nationale ont permis de construire des comptes détaillés par agent. Pour l'évaluation de la valeur ajoutée, une estimation de la consommation de capital fixe (CCF, qui est une mesure de l'usure du capital) était nécessaire. En effet, pour les branches non marchandes, en comptabilité nationale, l'excédent brut d'exploitation est égal à la consommation de capital fixe ; ainsi l'excédent net d'exploitation est nul. Par manque de données sur des séries longues d'investissement, la CCF a été approchée par les dotations aux amortissements déclarées dans les comptes de résultats.

● Au final, la valeur ajoutée produite par les APUL est de 12,8 millions d'euros. Elle se décompose en :

– rémunérations des salariés : 11,6 millions d'euros ;

– consommation de capital fixe : 1,7 million d'euros ;

– subvention d'exploitation : – 0,5 million d'euros.

1.1.2. La Caisse de prévoyance sociale et l'hôpital François Dunan

Pour les deux établissements, l'évaluation de la valeur ajoutée s'est faite sur la base des comptes de résultats. Pour la consommation de capital fixe, la même hypothèse que pour les administrations publiques locales a été reprise (égale aux dotations aux amortissements).

● Pour l'hôpital la valeur ajoutée est de 12,5 millions d'euros :

– rémunérations des salariés : 11,2 millions d'euros

– consommation de capital fixe : 1,3 million d'euros

● Pour la CPS la valeur ajoutée de 1,8 million d'euros :

– rémunérations des salariés : 1,7 million d'euros

– consommation de capital fixe : 0,1 million d'euros

1.1.3. Les opérations de l'Etat et des organismes divers dans l'archipel

Les organismes divers tels que Radio France Outre-mer ont été associés à l'Etat. Pour la plupart des services de l'Etat, les dépenses de fonctionnement avec le détail des dépenses de personnel étaient disponibles. Une estimation a cependant été réalisée pour les gendarmes mobiles dont les rémunérations n'étaient pas connues. Cette estimation s'est faite sur la base de la rémunération des gendarmes. Dans les services de l'Aviation civile, une partie des effectifs est payée par la direction de l'Equipement, une correction a donc été effectuée pour éviter de compter deux fois les salaires de ce personnel. Le ratio CCF/FBCF des administrations publiques locales a été utilisé pour estimer la CCF et donc l'EBE des services de l'Etat.

- Au final la valeur ajoutée des services de l'Etat et des organismes divers est de 36,7 millions d'euros :

– rémunérations des salariés : 35,3 millions d'euros ;

– impôt sur la production : 0,1 million d'euros ;

– consommation de capital fixe : 1,3 million d'euros.

1.1.4. Bilan des comptes des administrations publiques

- Au final, la valeur ajoutée produite par le secteur des administrations publiques est donc de 63,8 millions d'euros :

– valeur ajoutée 63,8 M€

– rémunération des salariés 59,8 M€

– impôts sur le production 0,1 M€

– subventions d'exploitation - 0,5 M€

– consommation de capital fixe 4,4 M€

1.2. Les établissements financiers

Les établissements de crédit ayant une activité sur l'archipel fournissent leur compte de résultats et bilan à l'IEDOM. Ainsi la valeur ajoutée dégagée par les entreprises de ce secteur est parfaitement connue. Pour la production de l'IEDOM et de l'AFD, en tant que telle, son activité est assimilée à un service non marchand et évaluée par la somme de ces coûts. La production ainsi calculée est ensuite consommée par la branche institutions financières. L'exploitation des liasses fiscales a permis de compléter l'information fournie par l'IEDOM en intégrant les comptes des assurances notamment.

- Au final, la valeur ajoutée de l'ensemble des sociétés financières s'établit en 2004 à 7,4 millions d'euros :

– valeur ajoutée 7,4 M€

– rémunération des salariés 4,5 M€

– impôts sur la production 0,1 M€

– excédent brut d'exploitation 2,8 M€

1.3. Les ménages purs

En comptabilité nationale, la production des ménages pour emploi final propre (PEFP) regroupe la production agricole et l'élevage pour auto-consommation, l'auto-construction de logement, la production d'autres biens pour usage final propre, les loyers fictifs des propriétaires occupants et les services du personnel domestique rémunéré. De plus les ménages ont une activité marchande liée à la production de services de logement (pour les propriétaires bailleurs).

1.3.1. PEFP en produits agricole et d'élevage

Suite aux informations recueillies lors de la mission d'identification des sources, nous considérerons comme négligeable dans l'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon la PEFP des ménages en produit agricole et d'élevage. L'activité de chasse, via l'organisation de dégras (chasse sur plusieurs jours) fait partie de la culture de l'archipel. Cette tradition, si elle génère un peu de production pour compte propre, reste tout de même marginale pour l'économie.

1.3.2. Production de services de logement (loyers fictifs et réels)

Sur l'archipel, une forte part des ménages est propriétaire de son logement, il s'agit là aussi d'un phénomène culturel. Ainsi, en 1999³, sur 2415 résidences principales, il y

³ Source : INSEE – Recensement de la population de 1999.

Evaluation du montant des loyers

Taille du logement	Nombre de logements en 1999	Loyer mensuel hors charges
Moins de 40 m ²	120	400
de 40 à 70	286	500
de 70 à 100	656	650
de 100 à 150	986	850
+ de 150	367	1000

Source : calcul de l'auteur

Nombre de pièces	Nombre de logements en 1999	Loyer mensuel hors charges
1 pièce	28	400
2 pièces	155	441
3 pièces	217	500
4 pièces	400	648
5 pièces	753	780
6 pièces et +	862	914

Source : calcul de l'auteur

avait 1758 propriétaires occupants, soit un taux de 72,8 % (ce taux est de 54,7 % en métropole). Les logés gratuits sont aussi plus importants (6 % contre 4,6 % en moyenne métropolitaine). Au final, les locataires ne représentent que 21,2 % des résidences principales contre 40,7 % en métropole.

La production de loyer fictif est donc importante. En l'absence de données fines sur le marché de l'immobilier et en partant de quelques informations récoltées auprès des agences immobilières ou lors de discussions avec les acteurs économiques locaux, la production pour compte propre (loyers fictifs) a été estimée à 20 millions d'euros. Cette estimation a été réalisée en combinant deux approches. Une première estimation a été faite en prenant une répartition des logements par taille, une seconde en prenant une répartition des logements en fonction du nombre de pièces. Les deux approches ont ensuite été synthétisées pour obtenir une seule évaluation. Le prix de marché a été déterminé en prenant une moyenne des prix de location hors charges.

L'ensemble des loyers est donc estimé pour les résidences principales, en recoupant ces deux méthodes à 22 millions d'euros. Elles se partagent en 17 millions pour les loyers fictifs et 5 millions d'euros pour les loyers réels (pour les logements d'habitation).

Pour avoir l'ensemble des loyers fictifs, il faut aussi ajouter les loyers issus des résidences secondaires (fictifs eux aussi). Avec la même méthode de calcul, l'estimation est de 3 millions d'euros. L'ensemble des loyers fictifs est donc de 20 millions d'euros et les loyers réels de 5 millions d'euros. Les loyers réels ne sont pas entièrement produits par les ménages. En effet certains biens sont la propriété d'entreprises ou d'administrations qui louent ces logements à des ménages. Le partage entre ménages et autres secteurs a été fait sur la base des revenus fonciers déclarés dans les déclarations d'impôts sur le revenu.

Une enquête logement est envisagée par la CISPM dans le courant de l'année 2006. Cette enquête devrait permettre d'affiner ces évaluations à l'avenir.

1.3.3. L'auto-construction de logement

L'auto-construction représente une part non négligeable dans la construction d'un logement à Saint-Pierre-et-Miquelon. Ainsi, une estimation à dire d'expert en attribue 30 % à de la construction pour compte propre. Il y a eu en 2002, 33 permis de construire accordés (résidences principales et résidences secondaires), 60 permis en 2003 et 46 en 2004. En prenant un délai moyen de 18 mois entre l'accord pour le permis de construire et la fin de la construction et étant donnée la répartition mensuelle sur 2002, 2003 et 2004 des accords de permis de construire, il est probable que l'équivalent d'une cinquantaine de maisons a été construite en 2004. En prenant la moyenne 2004 des surfaces habitables des permis demandés, 175,7 m² pour les résidences principales et 109,2 m² pour les résidences

secondaires, la surface construite est de près de 9000 m². Sur ces 9000 m², nous pouvons évaluer à 2700 m² ce qui relève de l'auto-construction. Le coût de construction étant lui estimé à 1000 euros le mètre carré, l'auto-construction des ménages est de 2,7 millions d'euros.

1.3.4. La production de services domestiques

L'activité de services domestiques est gérée par des associations. A Saint-Pierre, il y a deux établissements différents, le premier est l'« Association d'aides ménagères et de soins à domicile (AMSD) », le second est une association d'aides ménagère et de soins à domicile mais pour les personnes âgées. A Miquelon, une seule association existe ; il s'agit de l'« Aide ménagère à domicile de Miquelon ». Au total ces trois associations gèrent 46 aides ménagères pour près de 45 000 heures de travail effectuées. Les données sur l'emploi salarié au 31 décembre 2004 de l'Unedic donnent un total de 39 emplois déclarés dans les services domestiques ce qui vient confirmer les chiffres des associations. L'emploi de personnel domestique en dehors des associations semble donc négligeable.

Le temps de travail des employés de services domestiques est d'un peu plus de 50 % soit un peu moins que le taux d'activité moyen de 65 % dans les données de l'enquête « force du travail » concernant ce secteur d'activité. Comme l'activité repose sur des associations et pour éviter de compter deux fois des salaires versés, nous considérerons les personnels domestiques comme employés des associations, celles-ci étant rétribuées via des ventes résiduelles aux ménages.

Cependant pour avoir une idée des revenus générés par cette activité, trois évaluations différentes ont été menées :

– la première utilise les données de l'enquête budget des familles (réalisée en métropole) qui par catégorie profes-

sionnelle d'une part et âge d'autre part fournit une dépense moyenne en services domestiques. Si cette dépense moyenne est appliquée à la structure des ménages de l'archipel de 1999, l'évaluation des services domestiques ressort à 356 mille euros dans un cas et 392 mille euros dans l'autre cas ;

– la seconde utilise les données sur le temps de travail des employés de services domestiques. En terme d'emplois, les associations gèrent 46 personnes. En prenant comme salaire horaire le SMIC, il ressort une évaluation de 328 mille euros ;

– enfin, les données des services fiscaux nous donnent une évaluation des frais de garde et d'emploi de salariés à domicile de 353 mille euros.

Les évaluations selon les trois méthodes sont donc proches de 360 mille euros.

1.4. Les sociétés non financières et les entrepreneurs individuels

Pour l'estimation de la valeur ajoutée des sociétés non financières et des entrepreneurs individuels, trois sources ont été mobilisées. La première est la centrale des bilans (exploitation de la base de données FIBEN) qui permet d'avoir pour une soixantaine d'entreprises les bilans et comptes de résultats détaillés. La deuxième source d'importance a été fournie par les services fiscaux qui ont exploité les liasses fiscales sur l'année 2004 et livré un fichier détaillant notamment par code APE, les chiffres d'affaires, les achats de marchandises et les salaires bruts distribués.

Ces deux sources ont été complétées par la base de données Sirène qui fournit par code APE, le nombre d'entreprises actives. Les différentes étapes sont présentées ci-dessous.

Etape 1 : Représentativité, nomenclature et corrections

Les trois sources sont passées dans une nomenclature équivalente créée sur la base de la NES 36. Cette nomenclature permet de mettre en avant certaines activités spécifiques à l'archipel.

Nomenclature SPM	Libellé
SPM1	Agriculture
SPM2	Pêche
SPM3	Industrie de la pêche
SPM4	Autres IAA
SPM5	Autres industries
SPM6	Eau Electricité
SPM7	Bâtiment et travaux publics
SPM8	Commerce
SPM9	Transports
SPM10	Activités financières
SPM11	Activités immobilières
SPM12	Postes et télécommunications
SPM13	Autres services aux entreprises
SPM14	Hôtels et restaurants
SPM15	Autres services aux particuliers
SPM16	Education, santé, action sociale
SPM17	Administrations

Si les données des liasses fiscales sont considérées comme exhaustives, la centrale des bilans représente moins de 15 % des entreprises. Cependant, ces dernières couvrent 50 % des employés du champ Assédic, et 70 % des emplois salariés en ne prenant en compte que les branches pour lesquelles la centrale de bilan fournit de l'information. Des corrections ont été apportées à la centrale des bilans. Ainsi cer-

tains comptes d'entreprise étaient établis sur 18 mois, la période de référence a donc été ramenée à 12 mois.

Etape 2 : Calcul des valeurs ajoutées

● **Cas de l'agriculture.** Ce cas est spécifique car, dans la base de données Sirène (Répertoire des entreprises), 31 entreprises sont immatriculées contre 1 entreprise dans les fichiers des services fiscaux. Pour obtenir la valeur ajoutée du secteur, les données des services fiscaux ont donc été ajustées aux données Sirène.

→ Valeur ajoutée en million d'euros

- Agriculture	1,0
---------------	-----

● **Cas de la pêche et de l'industrie de la pêche.** Pour ces deux branches, c'est un arbitrage FIBEN/Services fiscaux/Sirène qui a permis de dégager la valeur ajoutée du secteur. Comme pour l'agriculture, il semble que les entrepreneurs individuels soient moins bien couverts par les services fiscaux, une correction a donc permis de redresser ce défaut de couverture.

→ Valeur ajoutée en millions d'euros

- Pêche	2,3
- Industrie de la pêche	0,6

La valeur ajoutée de l'industrie de la pêche est faible. Il ne faut pas oublier que l'entreprise EDC (Exploitation des coquilles Saint-Jacques) n'est pas encore entrée en phase d'exploitation et a donc une valeur ajoutée négative. Ce résultat pèse sur le résultat global du secteur.

● **Pour la branche énergie⁴.** Les services fiscaux nous ont fourni le chiffre d'affaire de la branche mais pas les consommations intermédiaires. Celles-ci ont dû être approchées en

⁴ Nous ne diffuserons pas les données de la branche énergie pour cause de confidentialité.

prenant comme base les importations de fuel. En effet, la production d'électricité à Saint-Pierre est assurée par une centrale diesel. A Miquelon, une centrale diesel fournit 89,3 % de l'électricité et une centrale éolienne 10,7 %.

● **Cas des autres branches marchandes.** Pour les autres branches, les données des services fiscaux ont été privilégiées pour le chiffre d'affaires. Pour la valeur ajoutée, les ratios CI/Production issus de la centrale de bilan s'avéraient souvent plus fiables que ceux qui ressortaient des données des liasses fiscales (cela étant sans doute dû à un problème de périmètre des achats dans les calculs effectués par les services fiscaux). Ce sont donc eux qui ont été utilisés pour passer de la production à la valeur ajoutée.

Pour la branche transports, une correction a été apportée au chiffre d'affaire afin de prendre en compte une subvention sur les produits de 1,8 million d'euros. En effet en comptabilité nationale, la production s'exprime au prix de base c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits.

→ Valeur ajoutée en millions d'euros

- Autres Industries agroalimentaires	0,8
- Autres Industries, énergie	4,1
- Bâtiment et travaux publics	15,2
- Commerce	21,3
- Services aux entreprises hors services financiers	8,4
- Hôtels et restaurants	2,8
- Autres services aux particuliers	1,1

● **Cas des branches non marchandes.** Pour les branches 16 et 17 hors administrations publiques, la production a été estimée en prenant la somme des coûts. La valeur ajoutée a ainsi été déterminée en partant des salaires bruts versés et en utilisant des taux de cotisations issus des comptes des administrations publiques. Etant donné le peu d'activité généré, l'excédent brut d'exploitation a été considéré comme nul dans cette évaluation.

→ Valeur ajoutée en millions d'euros

- Education, Santé, Action sociale	1,5
- Administrations (ISBLSM)	1,9

1.5. Evaluation finale du PIB en utilisant les données des administrations publiques et des douanes

Les données des douanes permettent d'appréhender les impôts sur les importations collectés mais aussi certains impôts sur les produits (taxes sur les carburants, sur le tabac...). Cette première source a été validée/complétée par les comptes des collectivités locales qui sont bénéficiaires de ces impôts. De plus ces comptes nous apportent de l'information sur l'ensemble des subventions sur les produits versées.

En comptabilité nationale, nous avons l'équilibre suivant :

$$PIB = \sum VA + IP - SP$$

avec :

- ∑ VA somme des valeurs ajoutées des branches
- IP ensemble des impôts sur les produits collectés
- SP ensemble des subventions sur les produits versées.

PIB dans l'approche production	en millions €
Valeur ajoutée	148,7
Dont :	
Ménages purs	16,5
Sociétés financières	7,4
Sociétés non financières et entreprises individuelles	59,2
Administrations publiques et ISBLSM	65,6
Impôts sur les produits	14,4
Dont :	
impôts sur les importations	8,3
Autres impôts sur les produits	6,1
Subventions sur les produits	-2,0
PIB	161,1

Après calage des données des douanes et des comptes des collectivités locales sur les impôts sur les produits, le

PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon est évalué à 161,1 millions d'euros soit un peu plus de 26 000 euros par habitant.

2. Estimation de l'approche demande

A des fins de constitution de données de comptabilité nationale quasi complète, une estimation de l'approche demande du PIB a été réalisée. Si l'utilisation des grands agrégats issus de cette évaluation ne pose aucun problème, la répartition par produits a été évaluée à titre indicatif et reste exploratoire.

Pour l'estimation de l'approche demande, plusieurs sources ont été mobilisées :

- la source douanes, pour l'évaluation du commerce extérieur et des impôts sur les importations,
- les données FIBEN qui ont permis de déterminer les marges de commerce et des indicateurs sur les stocks notamment,
- le tableau des échanges intermédiaires des comptes nationaux français pour réaliser le passage consommations intermédiaires branches / consommations intermédiaires produits.

2.1. Les ressources

2.1.1. Le passage branches/produits de la production

Pour effectuer le passage branches/produits de la production, deux méthodes ont été utilisées.

Pour les administrations publiques, la mise à disposition de comptabilité détaillée a permis de répartir les dépenses suivant les différentes branches d'activité « autres services aux particuliers », « Education, santé, action sociale » ou « administrations ». Le passage branche/produit de la production non marchande s'est fait ensuite de façon diagonale. Les ventes résiduelles détaillées ont pu être ventilées par produits.

Pour les autres secteurs, le passage branche/produits a été effectué de manière diagonale.

2.1.2. Intégration des données des douanes

Le service des douanes a fourni d'une part les données sur le commerce extérieur à un niveau détaillé (nomenclature SH8) et d'autre part, sur la base de cette même nomenclature, les taux de taxation des produits suivant leur provenance et détaillés par type de taxe.

En repartant de ces deux sources et en reprenant pour chaque produit à un niveau fin sa valeur d'importation et ses niveaux de taxation, il a été possible de reconstruire le tableau présenté page 17.

Les données des douanes ont été complétées par des évaluations d'importations de services non facteurs⁵. Ces données sont issues d'une part des travaux sur le passage consommations intermédiaires branches / consommations intermédiaires produits (voir chapitre correspondant) et

⁵ Ne sont pas pris en compte les échanges financiers.

Décomposition des importations et taxes afférentes (2004)

en milliers d'euros

Produit	Importations	Droit de débarquement	Droit de douanes	Octroi de mer	Taxe spéciale
Agriculture	1 328	25	1	1	71
Pêche	1 344	0	0	0	23
Industrie de la pêche	234	4	4	9	15
Autres IAA	11 244	195	179	721	454
Autres industries	45 372	779	1 110	2 340	2 41
TOTAL	59 522	1 003	1 295	3 071	2 974

Source : Service des douanes et calculs de l'auteur.

d'autre part sur l'estimation de la correction territoriale (dépenses des résidents hors du territoire – dépenses des résidents sur le territoire).

De plus, à Saint-Pierre-et-Miquelon, une partie des dépenses de santé a lieu en dehors du territoire pour un coût total d'un peu moins de 6 millions d'euros. Une importation de service de santé a donc été intégrée au total des importations. Les exportations sont issues des données des douanes avec prise en compte des sorties des admissions temporaires et des avitaillements aux navires. De plus il faut y ajouter les dépenses des non résidents sur le territoire⁶.

2.1.3. Travaux sur les marges de commerce

Les données FIBEN, bien que partielles, ont été utilisées pour évaluer les marges commerciales. Les marges globales ressortent à un peu plus de 30 % du prix hors taxes sur les produits pour un total de près de 33 millions d'euros.

2.1.4. Les taxes sur les produits

Différentes taxes sur les produits sont perçues sur l'archipel. La principale est la taxe sur les carburants, représentant près de 3 millions d'euros. Le tabac et les alcools sont taxés pour un peu plus de 1 million d'euros. Les taxes sur l'eau, l'électri-

cité, les spectacles et les jeux, les droits de mutation et la taxe locale d'équipement complètent le dispositif fiscal en matière d'impôts sur les produits. Il faut cependant noter l'absence de TVA à Saint-Pierre-et-Miquelon. Au final, l'ensemble de ces impôts représente 6,1 millions d'euros.

2.2. Les emplois**2.2.1. Ventilation des consommations intermédiaires (CI) en produits et variations de stocks**

Pour le passage des CI branches vers les CI produits, les travaux se sont appuyés sur le TEI des comptes nationaux français année 2003 base 2000. Après avoir éliminé les branches d'activité qui n'existaient pas sur l'archipel, comme par exemple l'« industrie automobile », les coefficients techniques des branches « actives »⁷ ont servi à ventiler pour chaque branche les CI en CI produits. Le résultat a fourni une première estimation des CI produits qui a ensuite été redressée en fonction des ressources disponibles de chaque produit. Ainsi, à l'issue des premiers calculs, il y avait une très forte demande en services aux entreprises dépassant très fortement l'offre. Cette

⁶ Voir 2.2.4. sur la consommation des ménages

⁷ C'est-à-dire celles ayant une présence sur l'archipel.

demande a été réduite en utilisant les données issues de FIBEN mais est restée toutefois plus forte que l'offre de production locale. Pour compenser, une importation de services a été créée. Comme les CI en produits « services aux entreprises » ont été diminuées, une analyse des coefficients techniques a conduit à revoir à la hausse les CI en produits « autres industries ».

Les variations des stocks ont été estimées en fonction des données FIBEN. Les entrées et les sorties d'entrepôts ont aussi été utilisées pour l'industrie de la pêche.

2.2.2. La formation brut de capital fixe

Pour le secteur des administrations publiques, les comptes de résultats ont permis d'avoir une évaluation de la FBCF de ce secteur mais aussi de connaître la ventilation de celle-ci en produits. Pour le secteur des institutions financières, le montant total était lui aussi connu mais pas la ventilation en produits.

Pour les ménages, comme il a été précisé lors du calcul de la production pour compte propre en BTP, leur FBCF totale est estimée à 9,0 millions d'euros.

En faisant pour les produits de l'industrie une hypothèse sur le partage entre consommation et investissement, l'investissement des sociétés non financières et des entreprises individuelles a été estimé à 13,2 millions d'euros.

La FBCF totale de l'économie est donc de 40,2 millions d'euros.

FBCF par secteur institutionnel	en millions d'euros
- Administrations publiques	17,6
- Institutions financières	0,4
- Ménages	9,0
- Sociétés non financières et entreprises individuelles	13,2
- TOTAL	40,2

2.2.3. Consommation des administrations publiques

La consommation des administrations publiques a été déduite des travaux sur les comptes de ce secteur. Les comptes de la caisse de prévoyance sociale ont permis d'extraire toute la partie « remboursement de sécurité sociale ». Un traitement statistique a permis de dégager pour les APUL la part individuelle et la part collective de leur consommation.

Dépense de consommation finale des administrations publiques	en millions d'euros
- Dépenses de consommation finale individualisable	54,4
- Dépenses de consommation finale collective	28,3
- TOTAL	82,7

Pour les ISBLSM, la dépense de consommation finale est évaluée à 2,3 millions d'euros. Elle a été estimée à partir des coûts de production diminués des ventes résiduelles.

2.2.4. La consommation des ménages

La consommation des ménages est issue du solde entre les ressources et les emplois autres que la dépense de consommation des ménages. L'évaluation finale repose sur une itération entre les trois approches du PIB. En 2004, la consommation des ménages est donc estimée à 108,1 millions d'euros. Cette estimation prend en compte la correction territoriale. Dans les comptes économiques, la correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents réalisées sur le territoire. Parmi les dépenses des résidents à l'étranger, il n'a pas été tenu compte des dépenses de santé qui avaient déjà été enregistrées en importations de services de santé. Ces dépenses représentent tout de même 1412 évacuations sanitaires (1157 vers le Canada et 255 vers la

métropole). Ces évacuations représentent un peu plus de 10 % du flux des départs de résidents au cours d'une année. Pour les dépenses des non résidents sur le territoire, une étude effectuée en 1997 évalue l'impact du tourisme à 22,7 millions de francs. En utilisant d'une part l'évolution du nombre de touristes depuis 1997 et d'autre part l'évolution de l'indice des prix, la dépense des touristes sur l'archipel peut-être chiffrée, en 2004, à 4,3 millions d'euros. Pour les dépenses des résidents hors du territoire, l'évaluation repose d'une part sur le nombre de départs (un peu plus de 13 000), les destinations et une dépense moyenne par destination. La correction territoriale est en 2004 estimée à 11,4 millions d'euros.

2.2.5. Bilan de l'approche demande

En comptabilité nationale, l'approche « demande » est résumée par l'égalité suivante :

$$\text{PIB} = \text{CONSO} + \text{FBCF} + \Delta \text{STOCKS} + \text{EXPORTS} - \text{IMPORTS}$$

PIB dans l'approche demande		<i>en millions d'euros</i>
Consommation finale		193,1
dont dépense de consommation finale des ménages		108,1
dont dépense de consommation finale des APU		82,7
dont dépense de consommation finale des ISBLSM		2,3
FBCF		40,2
Variations de stocks		-1,2
Exportations de biens et services		8,3
Importations de biens et services		79,2
PIB		161,1

3. L'approche revenu

En partant des données issues des comptes des collectivités locales sur les impôts et les subventions sur la production, en utilisant un jeu d'hypothèses sur les cotisations sociales, et en valorisant encore une fois les liasses fiscales et les données FIBEN, une troisième évaluation du PIB a été réalisée. Comme les deux autres évaluations, elle est présentée ici dans sa version après arbitrage avec les deux autres approches.

3.1. Estimation des salaires et cotisations sociales

En ce qui concerne les administrations publiques, la seule difficulté était de déterminer le partage traitement brut/cotisations sociales patronales pour les agents de l'Etat. Cette

répartition étant disponible pour les autres administrations, le ratio moyen de celles-ci a été utilisée pour les agents de l'Etat. Pour les autres secteurs, les salaires bruts étaient connus. Les cotisations ont alors été estimées en se basant sur les taux de cotisations de la base de données FIBEN. Pour les institutions financières, c'est le taux administrations publiques qui a été repris.

Au final les salaires et traitement bruts s'élèvent à 90,1 millions d'euros et les cotisations à 23,9 millions d'euros. Le montant des cotisations est éloigné des chiffres déclarés par la caisse de prévoyance sociale mais il comprend d'une part tous les types de cotisations et d'autre part il couvre l'ensemble du champ des salariés.

Cette première estimation a été validée en s'appuyant sur les données des déclarations sur le revenu. Ainsi, les foyers fiscaux déclarent 91,9 millions de revenus nets.

Contribution aux salaires et aux cotisations *en millions d'euros*

Salaires bruts	90,1
Administrations publiques	45,1
Institutions financières	3,5
Stés non financières et entrepreneurs individuels	40,0
ISBLSM	1,5
Cotisations patronales	23,9
Administrations publiques	14,6
Institutions financières	1,0
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	7,9
ISBLSM	0,3

Pour revenir aux salaires bruts, il faut enlever de ces revenus nets les allocations chômage qui représentent en 2004, 2,8 millions d'euros et certaines indemnités journalières de sécurité sociale et de préretraite. Par contre, il faut ajouter les cotisations salariales autre que la CSG non déductible, celles-ci étant estimées à 4,5 millions d'euros. Au final, l'évaluation des salaires bruts en utilisant les données fiscales ne semble donc pas trop éloignée de la première estimation.

3.2. Impôts et subventions à la production

Grâce aux données précises des comptes des collectivités locales, l'ensemble des impôts sur la production et des importations perçus et les subventions versées sont parfaitement connus. Ainsi en 2004, les impôts s'élèvent à 16,0 millions d'euros et les subventions à 7,4 millions d'euros.

3.3. L'excédent brut d'exploitation (EBE)

Pour les administrations publiques la méthode permettant d'évaluer l'excédent brut d'exploitation a été explicitée dans la première partie. Pour rappel, il s'élève, pour ce secteur à 4,4 millions d'euros.

Concernant les ménages, en partant notamment d'hypothèses issues des comptes satellites du logement et de données FIBEN pour les ratios VA/Production dans le secteur de construction, l'EBE issu de la production de services de logement (réel et fictif) et de l'auto-construction est de 16,5 millions d'euros.

Pour les ISBLSM, l'EBE est considéré comme nul.

En utilisant les données de l'IEDOM sur le secteur bancaire complétées par les données des services fiscaux sur les assurances, l'EBE du secteur des institutions financières a été évalué à 2,8 millions d'euros.

Enfin pour le secteur des sociétés non financières et des entrepreneurs individuels, l'utilisation des données FIBEN et des services fiscaux sur le partage de la valeur ajoutée a permis d'établir une estimation de l'EBE⁸ de 14,8 millions d'euros. L'EBE de l'ensemble des secteurs ressort donc à 38,5 millions d'euros.

3.4. Bilan de l'approche revenu

Une synthèse de l'approche revenu est obtenue par l'égalité suivante :

$$\text{PIB} = \text{Rémunérations des salariés} + \text{Impôts} - \text{Subventions} + \text{EBE} + \text{Revenu mixte brut}$$

PIB dans l'approche revenu	<i>en millions d'euros</i>
Rémunérations des salariés	114,0
dont Salaires et traitements bruts	90,1
dont Cotisations sociales	23,9
Impôts sur la production et les importations	15,9
Subvention	-7,3
EBE et Revenu mixte brut	38,5
PIB	161,1

⁸ Y compris revenu mixte brut : le solde du compte d'exploitation des entreprises non constituées en sociétés appartenant au secteur des ménages est appelé revenu mixte. En effet, dans ce cas, le solde du compte d'exploitation contient implicitement un élément de rémunération pour le travail effectué par le propriétaire ou les membres de sa famille qui ne peut être distingué de son profit en tant qu'entrepreneur.



En se basant sur les comptes des administrations publiques, les données des institutions financières, de la Caisse de prévoyance sociale et des services fiscaux un tableau économique d'ensemble (TEE) a été approximé.

Pour le compte de production et d'exploitation, toutes les informations sont issues du travail fait précédemment sur les trois approches du PIB.

4. Construction des comptes de secteurs

4.1. Les différentes séquences de comptes

Les intérêts perçus et versés sont issus d'un traitement statistique réalisé à partir des données d'encours de crédit et d'actifs financiers détenus par type d'agent des établissements financiers répartis par agent.

En ce qui concerne les impôts, l'évaluation provient des sources fiscales mais aussi d'une hypothèse sur la CSG perçue sur l'archipel (obtenue en prenant 97% des salaires bruts et le taux en vigueur de CSG).

Les données sur les cotisations reçues et prestations versées proviennent en grande partie de la caisse de prévoyance sociale complétée des données Assedic. L'excédent de cotisations perçues a été affecté au « Reste du monde ».

La rubrique « autres transferts » concerne essentiellement les échanges entre administrations publiques. Une synthèse des sources disponibles a permis de construire des tableaux de flux entre agents économiques sur les opérations de transferts. En privilégiant les sources les plus fines, un arbitrage sur chacune des opérations a pu être effectué.

Les transferts en capital sont des données qui proviennent uniquement des sources « administrations publiques ».

4.2. Regard sur la capacité de financement des ménages

Pour chaque agent, le TEE fournit le besoin (négatif) ou la capacité (positif) de financement. Pour les ménages, le TEE estimé fournit un besoin de financement de 0,7 millions d'euros.

La capacité de financement des ménages peut aussi être approchée en valorisant les données financières avec l'équation suivante :

$$\text{Capacité de financement} = \Delta \text{Actifs} - \Delta \text{Passifs}$$

En 2004, le besoin de financement des ménages ressort à 2,2 millions d'euros. La différence entre les deux évaluations est faible et peut s'expliquer par le fait qu'une partie de l'épargne échappe aux statistiques financières (le hors zone). De plus dans le TEE, la capacité de financement se situant en bas du compte, elle cumule toutes les erreurs qui ont pu être commises sur les lignes précédentes.

TABLEAU ÉCONOMIQUE D'ENSEMBLE (2004)

COMPTES	TOTAL	G	F	Economie régionale	E	D	C					B	A	Saint-Pierre-et-Miquelon 2004 Opérations, autres flux, stocks et soldes comptables		
		Biens et services	Reste du monde		ISBL servant les ménages	Ménages	APUL et hôpitaux					Activités institutions financières	Activités sociétés non financières et B			
						Ménages	Opérations de Sécurité sociale dans la région	Opérations de l'Etat dans la région et organismes divers	Hôpitaux	APUL	TOTAL					
I. COMPTE DE PRODUCTION	79 154	79 154												P.7	Importations de biens et services	
	8 256		8 256											P.6	Exportations de biens et services	
	79 898		79 898											SE	Solde des échanges extérieurs biens et services	
	277 773	277 773												P.1	Production	
	129 104			129 104	794	8 702	246	3 982	6 296	6 276	16 801	9 238	93 569	P.2	Consommation intermédiaire	
				161 131												PIB
	148 669			148 669	1 853	16 516	1 813	36 677	12 457	12 826	63 773	7 357	59 169		Valeur ajoutée brute	
	20 310			20 310	3 531	145	1 305	1 301	1 703	4 455	445	11 879		K.1	Consommation de capital fixe	
128 359			128 359	1 853	12 986	1 668	35 272	11 156	11 123	59 318	6 912	47 290		B.1 nette	Valeur ajoutée nette	
II.1.1. COMPTE DE PRODUCTION	114 037			114 037	1 853		1 664	35 329	11 156	11 584	59 733	4 524	47 927	D.1	Rémunération des salariés	
	90 146			90 146	1 544		1 231	26 659	8 254	8 939	45 083	3 480	40 038	D.11	Salaires et traitements bruts	
	23 891			23 891	309		433	8 671	2 902	2 644	14 650	1 044	7 888	D.12	Cotisation sociales à la charge des employeurs	
	14 416	14 416												D.21	Impôts sur les produits	
	1 526			1 526	1		4	42			46	57	1 423	D.29	Impôts sur la production	
	- 1 954	- 1 954												D.31	Subventions sur les produits	
	- 5 419			- 5 419						- 461	- 461		- 4 958	D.39	Subventions d'exploitation	
	33 632			33 632	0	16 516	145	1 305	1 301	1 703	4 455	2 776	9 885	B.2	Excédent brut d'exploitation	
	4 893			4 893									4 893	B.3	Revenu mixte brut	
	13 322			13 322	0	12 986	0	0	0	0	0	2 331	- 1 994	B.2 net	Excédent net d'exploitation	
4 893			4 893									4893	B.3 net	Revenu mixte net		
II.1.2. COMPTE D'AFFECTATION	8 373		36	8 338		1 581		59		412	471	4 320	1 965	D.4	Revenus de la propriété	
	164 426			164 426	0	133 032	347		1 301	14 898	16 546	1 570	13 277	B.5	Revenu régional brut, solde des revenus primaires	
	- 3 260			- 3 260				- 3 260				- 3 260				Solde des ressources et des emplois
	145 422			145 422	0	129 502	201			13 195	13 396	1 125	1 398	B.5 net	Revenu régional brut, solde des revenus primaires	
	- 4 565			- 4 565				- 4 565			- 4565					Solde des ressources et des emplois
II.2. COMPTE DE DISTRIBUTION	15 802			15 802		14 195				47	47	377	1 184	D.5	Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	
	28 359			28 359		28 359								D.61	Cotisations sociales	
	24 877			24 877			7 812	14 920	247	1 898	24 877			D.62	Prestations sociales en espèces	
	49 455			49 455			11 295	28 256	681	9 223	49 455			D.7	Autres transferts courants	
	184 365			184 365	2 537	115 356	16 092		14 402	22 692	53 186	1 193	12 093	B.6	Revenu disponible brut	
	- 35 695			- 35 695				- 35 695			- 35 695					Solde des ressources et des emplois
	162 824			162 824		111 825	15 946		13 101	20 989	50 236	748	214	B.6 net	Revenu disponible net	
- 37 000			- 37 000				- 37 000			- 37 000					Solde net des ressources et des emplois	
II.3. COMPTE DE REDISTRIBUTION	56 640			56 640	2 292		11 750	19 479	12 826	10 293	54 349			D.63	Transferts sociaux en nature	
	203 845			203 845	245	171 996	4 342		1 576	12 399	18 317	1 193	12 093	B.7	Revenu disponible brut ajusté	
	- 55 174			- 55 174				- 55 174			- 55 174					Solde des ressources et des emplois
	184 840			184 840	245	168 466	4 196		275	10 696	15 167	748	214	B.7 net	Revenu disponible net ajusté	
- 56 479			- 56 479				- 56 479			- 56 479					Solde net des ressources et des emplois	
II.4.1 COMPTE D'UTILISATION	184 365													B.6	Revenu disponible brut	
	- 35 695															Solde des ressources et des emplois
	193 080			193 080	2 292	108 111	11 750	40 489	12 826	17 612	82 677			P.3	Dépense de consommation finale	
	164 752			164 752	2 292	108 111	11 750	19 479	12 826	10 293	54 349			P.31	Dépense de consommation finale individuelle	
	28 328			28 328				21 009		7 319	28 328			P.32	Dépense de consommation finale collective	
	31 774			31 774	245	7 245	4 342		1 576	5 080	10 997	1 193	12 093	B.8	Epargne brute	
- 76 183			- 76 183				- 76 183			- 76 183					Solde des opérations courantes	
III.1 COMPTE DE CAPITAL	40 157			40 157		8 933	65	6 991	1 402	9 122	17 580	445	13 199	P.51	Formation brute de capital fixe	
	- 1 208			- 1 208									- 1 208	P.52	Stocks	
														P.53	Acquisitions - cessions de valeurs	
				0		296				296	296			D.9	Transferts en capital	
	9 317			9 317	250	- 701	4 276		892	3 306	8 475	748	546	K.2	Acquisitions - cession d'actifs non financiers non produits	
- 9 317			- 92 090				- 92 090			- 92 090				B.9	Capacité (+) ou besoin (-) de financement	
		82 773													Solde des opérations courantes et en capital	

TABLEAU ÉCONOMIQUE D'ENSEMBLE (2004)

	A	B	C					D	E	Economie régionale	F	G	TOTAL	COMPTES
	Activités sociétés non financières	Activités institutions financières	APUL et hôpitaux					Ménages	ISBL servant les ménages		Reste du monde	Biens et services		
			TOTAL	APUL	Hôpitaux	Opérations de l'Etat dans la région et organismes divers	Opérations Sécurité sociale dans la région							
P.7											79 154	79 154	I. COMPTE DE PRODUCTION	
P.6											8 256	8 256		
SE														
P.1	152 739	16 595	80 574	19 103	18 753	40 659	2 059	25 218	2 648	277 773		277 773		
P.2											129 104	129 104		
	59 169	7 357	63 773	12 826	12 457	36 677	1 680	16 516	1 853	148 669		148 669	II.1.1	
K.1											20 310	20 310		
B.1 nette	47 290	6 912	59 318	11 123	11 156	35 372	1 668	12 986	1 853	128 359		128 359	II.1.2. COMPTE D'AFFECTION	
D.1								114 037		114 037		114 037		
D.11								90 146		90 146		90 146		
D.12								23 891		23 891		23 891		
D.21			14 416	14 471		244				14 416		14 416		
D.29			1 526	923		604				1 526		1 526		
D.31			- 1 954	- 1 954						- 1 954		- 1 954		
D.39			- 5 419			- 5 419				- 5 419		- 5 419		
B.2	9 885	2 776	4 455	1 703	1 301	1 305	145	16 516	0	33 632		33 632		
B.3	4 893									4 893		4 893		
B.2 net	- 1 994	2 331			0		0	12 986	0	13 332		13 332		
B.3 net	4 893									4 893		4 893		
D.4	464	3 115	733	467		65	201	4 061		8 373		8 373		
B.5	13 277	1 570	16 546	14 898	1 301		347	133 032	0	164 426		164 426	II.2. COMPTE DE DISTRIBUTION	
			- 3 260							- 3 260		- 3 260		
B.5 net	1 398	1 125	13 396	13 195			201	129 502	0	145 422		145 422		
			- 4 565							- 4 565		- 4 565		
D.5			15 802	8 807		6 995				15 802		15 802		
D.61			16 035	49	247	3 490	12 248			16 035	12 324	28 359		
D.62								24 877		24 877		24 877		
D.7			46 748	10 106	13 782	256	22 604		2 537	49 284	171	49 455		
B.6	12 093	1 193	53 186	22 692	14 402		16 092	115 356	2 537	184 365		184 365	II.3. COMPTE DE REDISTRIBUTION	
			- 35 695							- 35 695		- 35 695		
B.6 net	214	748	50 036	20 989	13 101		15 946	111 825		162 824		162 824		
			- 37 000							- 37 000		- 37 000		
D.63								56 640		56 640		56 640		
B.7												203 845		
												- 55 174		
B.7 net												184 840		
												- 56 479		
B.6	12 093	1 193	53 186	22 692	14 402		16 092	115 356	2 537	184 365		184 365	II.4.1 COMPTE D'UTILISATION	
			- 35 695							- 35 695		- 35 695		
P.3											193 080	193 080		
P.31											164 752	164 752		
P.32											28 328	28 328		
B.8												31 774		
												- 76 183		
P.51											40 157	40 157	III.1 COMPTE DE CAPITAL	
P.52											- 1 208	- 1 208		
P.53														
D.9	443		- 1147	7 052	719	- 8 917	0	1 283	5	585	- 585			
K.2														
B.9														

CPTEDEXPLOITATION

5. Les principaux tableaux de résultats

La synthèse obtenue après plusieurs itérations entre les trois approches conclut à un **PIB de 161,1 millions d'euros** en 2004.

RÉSULTATS GÉNÉRAUX • année 2004 (Sources : IEDOM, INSEE)

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉGIONAL

Valeur à prix courants en milliers d'euros	161 131
--	----------------

Part du PIB non marchand dans le PIB total	49,9 %
--	---------------

Valeurs à prix courants par actif occupé en euros

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	57 753
Guadeloupe	2002	46 150
Martinique	2002	49 975
Guyane	2002	45 573
Réunion	2002	49 677
France	2004	65 974

Soit en % du PIB par actif occupé en France

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	87,5 %
Guadeloupe	2002	75,9 %
Martinique	2002	82,2 %
Guyane	2002	75,0 %
Réunion	2002	81,7 %
France	2004	100 %

Valeurs à prix courants par habitant en euros

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	26 073
Guadeloupe	2002	14 108
Martinique	2002	15 622
Guyane	2002	12 858
Réunion	2002	13 300
France	2004	26 619

Soit en % du PIB par habitant en France

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	97,9 %
Guadeloupe	2002	56,6 %
Martinique	2002	62,7 %
Guyane	2002	51,6 %
Réunion	2002	53,3 %
France	2004	100 %

COMMERCE EXTÉRIEUR

Imports en milliers d'euros	79 154
-----------------------------	--------

Exports en milliers d'euros	8 256
-----------------------------	-------

Taux de couverture des échanges extérieurs en %

Exports / imports

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	10,4 %
Guadeloupe	2002	25,0 %
Martinique	2002	29,4 %
Guyane	2002	79,6 %
Réunion	2002	18,9 %
France	2004	101 %

Degré d'ouverture sur l'extérieur

Exports + imports / PIB

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	54,2 %
Guadeloupe	2002	35,9 %
Martinique	2002	37,1 %
Guyane	2002	158,1 %
Réunion	2002	37,1 %
France	2004	51,2 %

COMPTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES, PRESTATIONS SOCIALES ET SOLDES**

Niveaux des prélèvements obligatoires nets des prélèvements dus non recouvrables à Saint-Pierre-et-Miquelon, en milliers d'euros

Impôts sur la production et l'importation	15 942
Impôts sur le revenu, le patrimoine, etc.	15 873
Cotisations sociales effectives	27 393
TOTAL	59 209

Soit les taux de prélèvement obligatoires en %

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	36,7 %
Guadeloupe	2002	27,2 %
Martinique	2002	33,2 %
Guyane	2002	28,3 %
Réunion	2002	29,6 %
France	2004	43,1 %

Niveaux des prestations sociales en espèces, en milliers d'euros	24 877
--	--------

Niveaux des transferts sociaux en nature, en milliers d'euros	56 640
---	--------

Solde des administrations publiques dans la région, en milliers d'euros	- 83 616
---	----------

Solde des opérations courantes et en capital des administrations publiques

COMPTES DES MÉNAGES (y compris entrepreneurs individuels)**Taux d'épargne en %**

Epargne brute / revenu disponible brut

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	10,1 %
Guadeloupe	2002	14,0 %
Martinique	2002	10,2 %
Guyane	2002	23,8 %
Réunion	2002	20,8 %
France	2004	15,8 %

Taux d'épargne financière en %

Capacité de financement / revenu disponible brut

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	- 0,1 %
Guadeloupe	2002	6,3 %
Martinique	2002	6,6 %
Guyane	2002	19,1 %
Réunion	2002	14,0 %
France	2004	15,8 %

Revenu disponible brut des ménages par habitant, en euros

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	19 458
Guadeloupe	2002	10 681
Martinique	2002	11 392
Guyane	2002	8 294
Réunion	2002	10 907
France	2004	17 970

Soit en % de la moyenne nationale

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	108,3 %
Guadeloupe	2002	65,9 %
Martinique	2002	70,3 %
Guyane	2002	51,2 %
Réunion	2002	67,3 %
France	2004	100 %

Taux de pression fiscale des ménages en %

Impôts sur le revenu, le patrimoine, etc. / revenu disponible brut avant impôts

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	10,6 %
Guadeloupe	2002	6,9 %
Martinique	2002	8,1 %
Guyane	2002	8,0 %
Réunion	2002	3,8 %
France	2004	11,7 %

Prestations sociales en espèces par habitant, en euros

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	4 025
Guadeloupe	2002	2 405
Martinique	2002	2 594
Guyane	2002	1 722

Réunion	2002	3 110
France	2004	5 200
Transferts sociaux en nature par habitant, en euros		
Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	9 165
Guadeloupe	2002	3 548
Martinique	2002	4 057
Guyane	2002	2 972
Réunion	2002	4 624
France	2004	4 458

COMPTES DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

(Source : INSEE, Comptes économiques régionaux)

Taux de marge

Excédent brut d'exploitation / valeur ajoutée brute

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	18,2 %
Guadeloupe	2002	32,6 %
Martinique	2002	29,1 %
Guyane	2002	42,6 %
Réunion	2002	29,5 %
France	2004	30,9 %

Taux d'épargne

Epargne / valeur ajoutée brute

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	13,3 %
Guadeloupe	2002	24,3 %
Martinique	2002	18,2 %
Guyane	2002	40,6 %
Réunion	2002	8,7 %
France	2004	14,4 %

Taux d'investissement

Formation brute de capital fixe (P. 51) / valeur ajoutée brute (B. 1)

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	16,3 %
Guadeloupe	2002	21,8 %
Martinique	2002	24,8 %
Guyane	2002	32,5 %
Réunion	2002	20,4 %
France	2004	18,6 %

Taux d'autofinancement

Epargne (B. 8) / FBCF (P. 51)

Saint-Pierre-et-Miquelon	2004	81,6 %
Guadeloupe	2002	120,0 %
Martinique	2002	77,5 %
Guyane	2002	172,9 %
Réunion	2002	39,6 %
France	2004	77,2 %

seconde partie

Le bilan économique

1. Des résultats flatteurs mais une économie peu marchande

Le PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon est en 2004 de 26 073 euros par habitant. L'archipel se situe donc légèrement en dessous de la moyenne nationale (26 619 euros). Il pointe aussi parmi les premières régions françaises, la première, loin devant, étant l'Île-de-France (plus de 40 000 euros par habitant) et dans le premier quart des départements. Si

l'on compare l'archipel aux régions ultrapériphériques européennes et à son environnement économique proche (Terre-Neuve et Canada), il se situe en seconde position, derrière Saint-Barthélemy. L'image laissée par ces résultats est flatteuse mais la réalité économique sur l'archipel diffère quelque peu.

Le PIB par habitant de Saint-Pierre-et-Miquelon : comparaison avec des régions ultrapériphériques européennes et avec son environnement économique

	en % du PIB par habitant de leur métropole respective ⁽¹⁾	PIB à prix courants par habitant en euros
Saint-Pierre-et-Miquelon – 2004	98 %	26 073
Saint-Barthélemy – 1999 ⁽²⁾	115 %	26 000
Saint-Martin – 1999	64 %	14 500
Martinique – 2002	63 %	15 622
Guadeloupe – 2002	57 %	14 108
Réunion – 2002	53 %	13 300
Guyane – 2002	52 %	12 858
France – 2004	100 %	26 619
Madère (Portugal) – 2002	117 %	14 464
Açores (Portugal) – 2002	82 %	10 191
Canaries (Espagne) – 2002	94 %	16 216
Terre-Neuve et Labrador – 2004	93 %	23 233
Canada – 2004	100 %	24 956

Source : IEDOM, INSEE "comptes économiques régionaux", Eurostat, Statcan.

(1) Pour Madère et Açores la comparaison se fait par rapport au Portugal, pour les Canaries, l'Espagne et pour Terre-Neuve, le Canada.

(2) L'estimation du PIB/hab de Saint-Barthélemy porte sur l'année 1999 ; il dépassait de 15 % le PIB par habitant national. En 2004, il est probable qu'il se situe aux alentours de 30 000 euros, soit nettement au-dessus de Saint-Pierre-et-Miquelon.

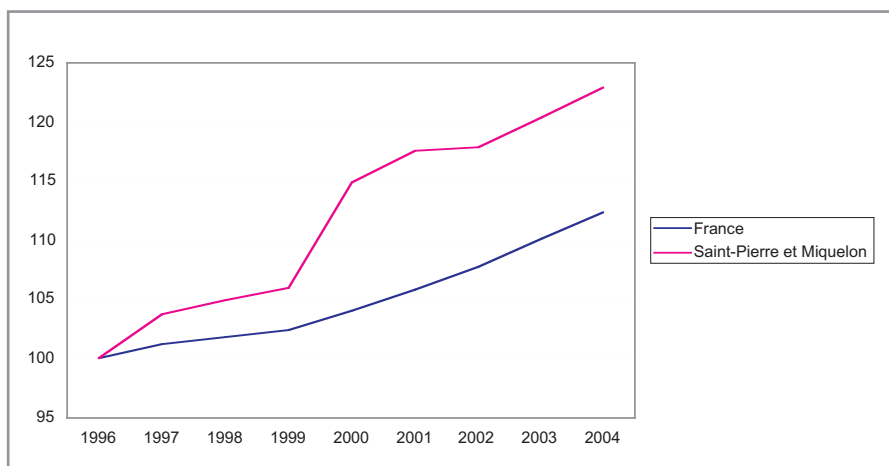
En effet, l'économie est principalement soutenue par la dépense publique au travers de la distribution de revenus et de programmes d'investissements importants. Certes la fin de la période de la grande pêche n'a pas été synonyme d'effondrement de l'économie saint-pierraise, il n'en reste pas moins qu'aujourd'hui il est nécessaire de trouver d'autres relais de croissance pour relancer un secteur marchand atone.

La comparaison du PIB de Saint-Pierre-et-Miquelon avec d'autres zones géographiques doit être de plus effectuée avec prudence. En effet, de telles comparaisons se font généralement à parité de pouvoir d'achat c'est-à-dire en gommant les différences de niveau de prix entre les pays. Par exemple, la comparaison entre le Japon et la France serait très favorable au Japon, sans tenir compte des différences de prix. Après prise en compte, les niveaux de

PIB sont très proches. Or, à Saint-Pierre le niveau des prix est assez élevé et ce pour plusieurs raisons : l'étroitesse du marché, les coûts de transports des produits importés et les salaires relativement élevés. En effet, la majoration de salaire des fonctionnaires entraîne à la hausse les salaires du privé.

Il est donc probable qu'en parité de pouvoir d'achat, la position de Saint-Pierre-et-Miquelon serait revue nettement à la baisse. Cette baisse serait même notable dans son environnement économique proche car les Canadiens, eux, profitent, au contraire, d'un niveau de prix plus bas qu'en France ou qu'en Europe. Il faut aussi rappeler que sur la période 1997-2004, l'indice des prix a augmenté de 18,5 % à Saint-Pierre-et-Miquelon, contre 11,1 % au niveau national.

Indice des prix à la consommation (base 100 en 1996)



Source : INSEE, préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

2. Administration, commerce et construction : les activités principales

A l'entrée des années 90, Saint-Pierre offrait le visage d'une économie fondée sur une filière pêche solide.

En 2004, ce visage est devenu celui d'une économie pauvre en industries et en services marchands, dominée par l'administration, le commerce et la construction. Ces trois secteurs concentrent les deux tiers de la création de richesse. Le secteur traditionnel de la pêche ne représente plus que 2 % de la valeur ajoutée totale. L'omniprésence du secteur public fait que le secteur privé ne contribue que pour moins de la moitié de la valeur ajoutée. Les seuls services administrés représentent 39 % de la valeur ajoutée. Le commerce est le second secteur en terme de valeur ajoutée créée (14 %). En 1999, il était le deuxième employeur après l'administration.

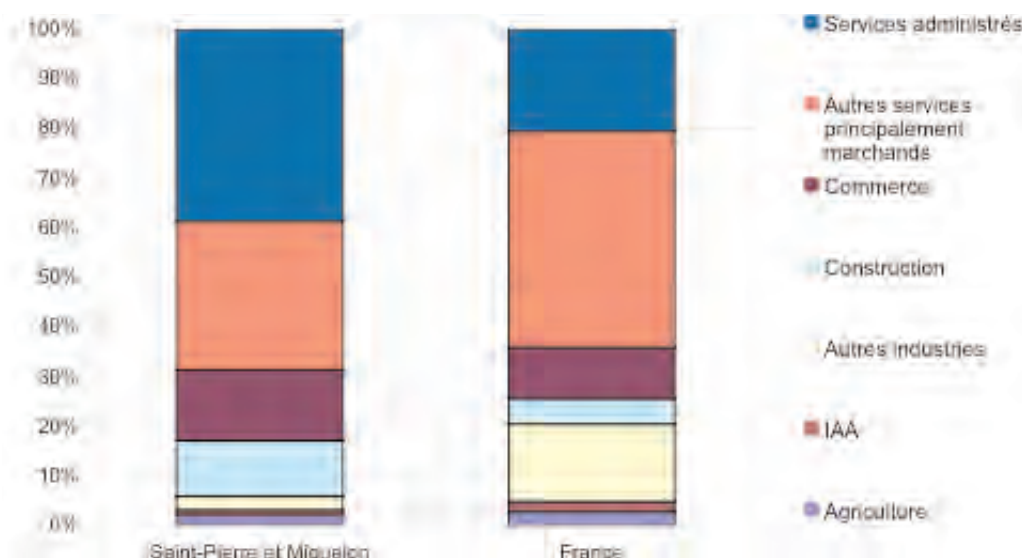
La construction avec 11 % de la valeur ajoutée est le troisième grand secteur d'activité.

L'activité de ce secteur est entretenue à la fois grâce aux ménages et aux administrations.

Ainsi, près des trois-quarts des Saint-pierrais sont propriétaires de leur résidence principale, contre 55 % en métropole. De plus, leurs logements disposent d'un bon niveau de confort (rendu nécessaire par les conditions climatiques) et sont plus spacieux que la moyenne métropolitaine.

Le secteur de la construction dépend aussi pour une bonne part de la demande publique. Les investissements des administrations dans ce domaine sont plus forts qu'au niveau national ou dans les DOM, relativement à leurs dépenses courantes.

Répartition de la valeur ajoutée : deux fois plus de services administrés qu'en France



Source : IEDOM, INSEE

3. Une économie auto-centrée avec peu de dynamisme propre

L'économie de Saint-Pierre-et-Miquelon est avant tout non marchande et cela la rapproche des économies domiennes même si cette caractéristique y est de moins en moins marquée. Certains autres points l'éloignent plus encore de la métropole que les DOM, d'autres sont moins accentués mais restent caractéristiques.

Les exportations sont très faibles (5,1 % du PIB). A titre de comparaison, parmi les autres économies de petite taille - moins d'un million d'habitants -, la moyenne est d'un peu plus de 50 % du PIB. Le taux de couverture (exports/imports) est aussi extrêmement bas (10,4 %). Là aussi, c'est un taux faible. Dans les économies de petite taille, ce taux est en moyenne supérieure à 70 %. La faiblesse des exportations est aussi une caractéristique domienne.

Les importations sont importantes (49,1 % du PIB). Au final, le degré d'ouverture (importations + exportations / PIB) vers l'extérieur est de 54,2 %, proche du niveau national (51,2 %). Ceci est faible pour une économie insulaire de si petite taille. Le système vise principalement à répondre à une demande intérieure forte. Ce phénomène se retrouve aussi dans les DOM mais à un degré moindre.

Les ménages autant que les administrations publiques sont au cœur de la dynamique de création de richesse : la

consommation représente au total 118,4 % du PIB. Ce poids important de la consommation est le pendant de la faiblesse des exportations. Ménages et administrations soutiennent l'économie encore plus fortement que dans les DOM, ceux-ci étant déjà nettement au dessus de la métropole.

Une autre caractéristique est le poids important des salaires : 71% du PIB, contre 52% au niveau national. Ils sont plus importants car entraînés par la majoration de rémunération que perçoivent les fonctionnaires et par la proportion de personnes occupant un emploi qui est plus forte qu'en métropole, du niveau de l'Île de France, première région française.

Dans les DOM, où la majoration de rémunération des fonctionnaires est aussi la règle, les salaires y occupent aussi une place plus importante qu'en métropole car la part des plus de 60 ans y est plus faible.

A l'instar du BTP, la demande en investissement est forte : 24,2 % du PIB, contre 19,5 % au niveau national. En effet, la demande publique est forte et le code local des investissements incitatif pour les entreprises.

De plus, le manque de solution alternative comme la location de matériel conduit les entreprises à investir plus systématiquement.

Investissements : une demande forte

Taux d'investissement des acteurs économiques	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
Sociétés non financières – taux d'investissement (FBCF/VA)	16,3 %	18,6 %
Ménages – taux d'investissement (FBCF/VA)	11,1 %	9,1 %
Administrations publiques – taux d'investissement (dépenses courantes	21,8 %	14,7 %

Source : IEDOM, INSEE

4. La consommation pèse sur l'épargne des ménages

Le revenu disponible par habitant est plus élevé que la moyenne métropolitaine de 8 %. Dans la formation du revenu des ménages, les salaires sont plus importants qu'au niveau national (64 %, contre 44 %) pour les raisons déjà citées.

Ménages : des revenus principalement liés à l'activité

Structure du revenu des ménages	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
Revenu d'activité	67,9 %	54,4 %
Salaires	11,1 %	9,1 %
EBE et revenus mixtes	3,7 %	44,1 %
Revenus de remplacement	17,9 %	26,5 %
Retraites et pensions	11,3 %	16,7 %
Revenus liés au chômage	3,1 %	2,3 %
Prestations familiales et bourses d'études	3,0 %	3,9 %
Aides au logement	0 %	1,2 %
Invalidité dépendance	0,4 %	1,9 %
RMI et aides sociales	0,1 %	0,5 %
Revenu du patrimoine	14,2 %	19,1 %
TOTAL	100 %	100 %

Source : IEDOM, Insee (année 2000)

Ménages : des revenus importants mais un taux d'épargne plus faible qu'en métropole

	Saint-Pierre-et-Miquelon	France
Comptes des ménages		
Taux d'épargne en %	10,1 %	15,8 %
Taux d'épargne financière en %	- 0,1 %	5,9 %
Revenu disponible brut des ménages par habitant, en euros	19 458	17 970
Taux de pression fiscale des ménages en %	10,6 %	11,7 %
Comptes des administrations publiques		
Taux de prélèvements obligatoires en %	36,7 %	43,1 %

Source : IEDOM, INSEE (année 2004)

A l'inverse, les retraités sont peu nombreux, donc les retraites et pensions ne représentent que 11 % des revenus, contre 17 % au niveau national.

Pourtant, sur l'année 2004, les ménages ont eu une capacité de financement négative, ce que confirment les données financières de l'IEDOM. Cette situation n'est pas une situation usuelle car les actifs financiers globaux détenus par les ménages à Saint-Pierre-et-Miquelon sont bien supérieurs à ceux possédés par les ménages dans les DOM ou à Mayotte. En 2004, malgré un revenu élevé, le

taux d'épargne n'est que de 10,1 %, la consommation occupant une place prépondérante. Un effet prix des biens et services pèse sans doute sur la consommation des ménages.

L'investissement des ménages est assez soutenu puisqu'il est légèrement supérieur au taux national. Des raisons culturelles expliquent l'investissement immobilier. Il est majoré par une partie importante d'auto-construction.

Le taux de pression fiscale des ménages est légèrement inférieur à celui de la France mais supérieur à celui des DOM.

5. Entreprises : une politique publique nécessaire

Malgré un taux de marge (EBE/VA) plus faible qu'au niveau national ou même que dans les DOM, les entreprises saint-pierraises gardent un bon niveau d'investissement.

En raison notamment des allègements de charges sociales prévus au code local des investissements et aux lois d'orientations sur l'outre-mer, le taux de prélèvements obligatoires

est plus faible qu'au niveau national. D'ailleurs, l'absence de TVA et les plus fortes subventions conduisent à un moindre poids des impôts nets dans le PIB.

La faiblesse du taux de marge s'explique en partie par le poids des salaires, plus élevés, en raison de la concurrence des salaires du public.

LES SOURCES DE L'ÉVALUATION

Les sources administratives

- « Rapport relatif à l'activité des services de l'Etat à Saint-Pierre-et-Miquelon en 2004 », Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon, Juin 2005.
- « Rapport d'activité 2004 de la direction de l'Équipement de Saint-Pierre-et-Miquelon – liste exhaustive des opérations », Direction de l'Équipement.
- « Rapport d'activité 2004 de la caisse de Prévoyance Sociale », Caisse de prévoyance sociale.
- « Bilan, comptes de résultats, annexes 2004 », Caisse de prévoyance sociale, 2005.
- « Rapport d'activité 2004 du Service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre-et-Miquelon », Service de l'Aviation Civile de Saint-Pierre-et-Miquelon.
- « Compte administratif 2004 », Centre Hospitalier François Dunan.
- « Compte administratif 2004 », Caisse des écoles.
- « Compte administratif 2004 », Commune de Miquelon-Langlade.
- « Compte administratif 2004 + budgets annexes », Commune de Saint-Pierre.
- « Compte administratif 2004 », Collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon.
- « Compte administratif 2004 », Caisse Communale d'Action Sociale de Saint-Pierre.
- « Compte administratif 2004 », Caisse Communale d'Action Sociale de Miquelon-Langlade.
- « Dotations de l'Etat aux collectivités locales, année 2004 », Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon.
- Exploitation de la base de données sur les collectivités locales (Agence Française de Développement).
- Données des services fiscaux sur les déclarations sur le revenu et les liasses fiscales.
- Données sur les allocations et les cotisations ASSÉDIC.



Données d'entreprises

Base de données FIBEN.

Liasse fiscale de RFO Saint-Pierre-et-Miquelon.

Données IEDOM sur les comptes de résultats des banques.

Dépenses de l'IEDOM Saint-Pierre-et-Miquelon.

Données sur les grandes associations de l'archipel notamment celles gérant les aides ménagères.

Données financières

Données IEDOM sur les actifs et les passifs détaillés par les agents économiques.

Données diverses

Données détaillées sur le trafic aérien et maritime, Police de l'Air et des Frontières

« Statistiques du commerce extérieur – Année 2004 », Collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon, Services des douanes.

« Code des douanes – Recueil des actes administratifs de la collectivité territoriale », n°8, 11 août 2005.

Données de cadrage

« Populations légales – Recensement de la population de 1999 », INSEE.

« Tableaux références et analyses – exploitation principale », INSEE, recensement de 1999.

« Tableaux références et analyses – exploitation complémentaire », INSEE, recensement de 1999. Base de données Sirène sur Saint-Pierre-et-Miquelon.

« Saint-Pierre-et-Miquelon en 2004 », rapport annuel de l'IEDOM – juin 2005.

« Les comptes économiques des DOM », INSEE.

« Le recensement de la population à Saint-Pierre-et-Miquelon », INSEE Première n° 731, août 2000.

Série de la lettre d'information « l'Etat et vous », Préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Etudes diverses

« Evaluation de la situation macroéconomique, des finances publiques et des procédures de marchés publics préalable à l'attribution de l'aide budgétaire de l'union européenne à la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon - IX^e FED – Rapport final », Investissement Développement Conseil, 18 novembre 2003.

« Le développement économique durable de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon », Mémoire de stage, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, Véronique Garabiol.

Liste des abréviations et des sigles

AFD	Agence française de développement
AMSD	Association d'aides ménagères et de soins à domicile
APE	Activité principale exercée
APU	Administrations publiques
APUL	Administrations publiques locales
BTP	Bâtiments et travaux publics
CCF	Consommation de capital fixe
CEROM	Comptes économiques rapides de l'outre-mer
CI	Consommations intermédiaires
CPS	Caisse de prévoyance sociale
CSG	Contribution sociale généralisée
DOM	Départements d'outre-mer
EBE	Excédent brut d'exploitation
FBCF	Formation brute de capital fixe
FIBEN	Fichier bancaire des entreprises
IEDOM	Instituts d'émission des départements d'outre-mer
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IP	Impôts sur les produits collectés
ISBLSM	Instituts sans but lucratif de services aux ménages
NES	Nomenclature économique de synthèse
PEFP	Production des ménages pour emploi final propre
PIB	Produit intérieur brut
RMI	Revenu minimum d'insertion
SMIC	Salaire minimum de croissance
SP	Subventions sur les produits versés
TEE	Tableau économique d'ensemble
TEI	Tableau des entrées intermédiaires
VA	Valeur ajoutée



Comptes Économiques Rapides de l'Outre-Mer

Les publications CEROM sont téléchargeables sur le site Internet : www.cerom-outremer.org